

PROCÈS-VERBAL RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 24 Novembre 2017

Lieu de réunion : Mairie de Saint-Secondin

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 Novembre 2017

Date de publication 30 Novembre 2017

Etaient Présents : Jean SAUMUR (Maire) - Maryvonne CHARTIER - Marie Josée RICHARD - Fabrice MARCHAND - Pascal KNOBLOCH (Adjoints) - Madame Fabienne MITAULT et Messieurs Laurent DELAFAYE - Matthieu GUYON - Jean-Louis BOURRIAUX- Serge MORILLON - Jacky MARCHAND (Conseillers municipaux)

Absents et Excusés : Alexandra BOUGE - Philippe RAYNAUD- Véronique MOTHET -

Monsieur Matthieu GUYON a été élu secrétaire.

Plus de la moitié des membres du Conseil Municipal étant présents,
La séance débute à 20 heures

Ordre du jour

- Subventions associations
- Nominations avancement de grade
- Rythmes scolaires
- Mécénat SOREGIES
- Retours commissions.
- Questions diverses.

Monsieur le Maire demande à Monsieur Matthieu GUYON de donner une lecture succincte du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 Octobre 2017.

Aucune observation n'étant relevée, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 Octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

Subventions associations

Répartitions des Subventions :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour 2017 les subventions aux associations suivantes:

ASSOCIATIONS	Votes 2017
Les Voix de l'Amitié (Chorale) 86 ST SECONDIN	1025
Entente sportive Brion-St Secondin	1200
A D M R 86 USSON DU POITOU	300
ACCA 86 ST SECONDIN (Chasse)	300
Centre Culturel la Marchoise	50

La Tanche de la Clouère (Pêche)	100
APE Ecole Publique 86 ST SECONDIN	1000
Anciens Combattants 86 ST SECONDIN	250
OXYGENE (Gym) 86 ST SECONDIN	750
Comité des Fêtes 86 ST SECONDIN	1600
Foyer Loisirs Pour Tous 86 ST SECONDIN	200
OCCE 86 COOP SCOL SAINT SECONDIN	350
Le Souvenir Français	50
TOTAL	7175

Il convient de préciser que Monsieur Jacky MARCHAND, Président du Comité des Fêtes n'a pas participé à cette délibération.

Indemnité de gardiennage des églises communales.

**Le Conseil Municipal décide de verser pour l'année 2017, une indemnité de 120.97 € à la paroisse St Sauveur-Civraisien pour le gardiennage de l'église communale .
Il charge le Maire des démarches nécessaires.**

Nomination avancement de grades:

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les précédentes réunions au cours desquelles il avait été décidé de créer des postes suite à des changements de grade. Il précise que :

- 2 postes d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe ont été créés : 1 pour une nomination suite à ancienneté, et 1 suite à examen professionnel.
- 2 postes d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe suite à ancienneté, mais un seul est pourvu (départ d'un agent pouvant bénéficier du second poste)
- 1 poste de rédacteur suite à ancienneté est également créé.

Le Maire indique également qu'il est saisi par un agent contractuel d'une demande de révision de sa durée hebdomadaire de son temps de travail qui est actuellement de 17 h 50 et qui passerait à 22 heures.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et demande au Maire de saisir le Comité technique pour avis, conformément à la législation.

Rythmes Scolaires :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête a été effectuée auprès des parents d'élèves de l'Ecole "Les hirondelles" pour connaître leur souhait au niveau du maintien des 4 jours 1/2 ou du retour aux 4 jours de la semaine d'école à compter de la rentrée 2018/2019. Il indique qu'après étude des résultats, une majorité de parents (70 %) souhaite un retour aux 4 jours.

D'autre part, le Maire indique également que lors du dernier Conseil d'Ecole, ce sujet a été abordé et un souhait du retour à 4 jours a été mis en avant.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de suivre l'avis du Conseil d'école à savoir retour aux 4 jours à la rentrée 2018/2019, charge le Maire des formalités nécessaires et l'autorise à signer tout document concernant ce sujet.

Mécénat SOREGIES:

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'avenant à la convention de Mécénat signée en 2016 entre Sorégies et la Commune de Saint Secondin, concourant à la mise en valeur du patrimoine, et qui concerne la pose et la dépose des illuminations de Noël.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et avec 11 voix pour, accepte cet avenant et autorise le Maire à le signer.

Retours Commissions:

Réunion du GAL: Madame RICHARD ayant assisté à la réunion du GAL le 7 Novembre en donne le compte rendu:

L'instruction des dossiers LEADER dans les Groupes d'Actions Locales(GAL) connaît de grosses difficultés depuis le début de la mise en œuvre du Programme de Développement du FEADER.

Il était prévu que les services de l'Etat devaient assurer l'instruction des dossiers FEADER. Or depuis 2016 l'Etat a indiqué à la Région, désormais autorité de gestion des fonds structurels européens 2014/2020, qu'il n'était pas en capacité de mobiliser des instructeurs via les services de la DDT pour accompagner ces dossiers..

La fusion des trois communautés de communes et du Syndicat Mixte du Pays Civraisien au 1^{er} Janvier 2017 a vu la création de la Communauté de Communes Civraisien en Poitou, qui devient la structure porteuse du Programme Leader, jusqu'alors confié au SMPC.

Le nouveau GAL s'est donc tenu le 7 Novembre dernier avec un Ordre du Jour purement administratif :

- **Composition du Comité de Programmation avec modification de la représentation des deux Groupes :**

Pour le Groupe Privé : 12 titulaires et 12 suppléants

Pour le Groupe Public : 8 titulaires et 8 suppléants.

Rappelons pour mémoire que le GAL initial comptait :

Pour le Groupe Privé 16 membres titulaires et 16 suppléants

Pour le Groupe Public 12 membres titulaires et 12 suppléants.

- **Election du Président :** Gilbert JALADEAU (maire de Civray)
- **Délégation de signatures**
- **Adoption du nouveau Règlement Intérieur**
- **Désignation de deux membres pour les Comités inter-fonds européens :**
Gilbert JALADEAU et Francis SOUCHAUD
- **Présentation des futures Fiches d'Actions** du Programme

Observations

La représentante de la Région a rappelé :

- Que c'est dorénavant la Région et elle seule, qui régit les Fonds Européens
- Les fonds européens ne seront versés qu'après notification officielle de l'attribution et versement des aides publics pour chaque dossier
- Il faut avoir de la trésorerie pour financer les premiers travaux en attendant le versement des aides
- Les dossiers présentés doivent être « nickel » en évitant des demandes d'infos complémentaires. Francis SOUCHAUD rappelle à ce moment là qu'il est à la disposition de tous pour la conception du dossier au mieux.

Conseil d'école :

Mme RICHARD précise qu'elle a assisté au premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2017/2018.

Le point a été fait sur la rentrée et en particulier sur le nombre d'élèves qui est stable. La discussion a porté ensuite sur les aménagements concernant la cantine (2 services) et il en ressort une réelle satisfaction tant du côté des enseignantes que de celui des encadrants et

des parents. Certains problèmes de discipline restent néanmoins à l'ordre du jour au niveau du périscolaire.

Une liste de travaux a été évoquée et sera vue avec les employés municipaux (WC maternelles, jardin dans la cour à bêcher ..)

Les travaux et l'achat de petit matériel pour la salle de motricité ont été abordés (à voir en 2018)

Communauté de Communes

Le Maire indique qu'il a assisté à une réunion du CIAS (Centre Intercommunal d' Actions Sociales) où ont été soulevés les problèmes des Ehpad de Chaunay et de Couhé.

Il précise que la commission va analyser à nouveau les difficultés de gestion et qu'il serait souhaitable qu'il y ait plusieurs propositions de rachat pour mettre en place une certaine concurrence avant qu'une décision définitive ne soit prise.

Une commission ad 'hoc pour mener cette réflexion est créée.

Questions diverses :

Campagne d'élagage : Enedis organise une campagne d'élagage à proximité des lignes électriques sur la Commune.

Volkswind:

Le Maire présente au Conseil Municipal un courrier émanant de la société Volkswind, relatif à la création d'un site internet sur " la Ferme éolienne de Saint Secondin".

Le Conseil Municipal maintient sa posture à savoir de ne pas donner d'avis favorable à ce projet.

Borne électrique:

L'inauguration aura lieu le 5 janvier 2018.

Location logement au dessus de l'école : Mr le Maire indique que le logement situé au dessus de l'école côté maternelle est loué à Mr ROBAIL Olivier à compter du 1er décembre 2017.

Mme RICHARD demande à ce qu'une étude soit faite pour indiquer **des noms de rues** et **des numéros** aux habitations des Roches. Idem pour Plan et Faule. Une commission est mise en place constituée, par Mesdames Marie-Josée RICHARD et Fabienne MITAULT, Messieurs: Jean SAUMUR, Laurent DELAFAYE, Matthieu GUYON, Pascal KNOBLOCH.

Projets investissements 2018 :

Le Maire présente les projets 2018 :

- Chalets (Rénovation)
- Centre Bourg (Poursuite aménagements)
- Pompe baignade
- Travaux école (Salle de motricité et PPMS)
- Projet accessibilité
- Création d'un ossuaire

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée.